HELLOWEEN [Ger] Helloween 12’’ (Noise Recs - 1985)



Ces petits gars repérés grâce à l’infâme compilation *Death metal* du label **Noise** nous reviennent avec une mini déflagration impressionnante.
Si on croit que ça va plaisanter plein tube à l’écoute du réveil de fêtard et un insupportable « Happy happy Halloween » (tiré du film troisième du nom semble-t-il), dès la première note de *Starlight* c’est la boucherie totale, 100% heavy / speed teuton avec voix de farfadet enragé, dans la même vague des **GRAVE DIGGER**, **RUNNING WILD**, **IRON ANGEL** ou **LIVING DEATH** qui déferlent à la même époque. Mais **HELLOWEEN** tire déjà largement son épingle du jeu grâce à un sens mélodique imparable à la **MAIDEN** / **PRIEST** qui va faire d’eux un groupe unique, les grattes jumelles de la paire **Hansen** (qui compose ou co-écrit tous les titres) / **Weikath** sont les éléments majeurs du groupe à citrouilles mais on ne fera pas l’erreur d’oublier monsieur **Grosskopf** à la basse et le furieux **Ingo Schwichtenberg** (R. I. P.) à la batterie qui ne laisse à ses peaux que peu de temps pour se remettre. Une face A atomique *Starlight / Murderer / Warrior* et une face B *Victim of Fate / Cry for freedom* à peine plus calme. Production signée l’inévitable **Harris Johns** et une pochette inoubliable de **Uwe Karczewski**, total typique des années 80 et leur subtilité légendaire.

Ce MLP est une tuerie absolue.

Voir aussi HELLOWEEN [Ger] Helloween 12’’ (Noise Recs / Banzaï Recs) 1985.

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !
Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n’engagent que leurs auteurs.